BENOIST Philippe

1er juin 2022, retrait sans remplacement

Suite à la déclaration déposée par téléprocédure sur le site internet du ministère de la Justice, considérée comme complète le 31 mars 2022, et en l'absence d'opposition du garde des Sceaux, ministre de la Justice, dans le délai de deux mois à compter de cette date,

Le retrait de Maître Philippe, Roland BENOIST, huissier de justice associé, membre de la société civile professionnelle « Philippe BENOIST, Florent GERARD, Thomas BALDUCCI, Huissiers de Justices Associés, Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice», titulaire d'un office d'huissier de justice à la résidence de Châteauroux (Indre), a pris effet.

La dénomination sociale de la société est ainsi modifiée :« Florent GERARD, Thomas BALDUCCI, Huissiers de Justices Associés, Société Civile Professionnelle titulaire d'un Office d'Huissiers de Justice »

Associé (s) en exercice :
Thomas BALDUCCI, Florent GERARD

Publication légale Depuis le 1er janvier 2021, la Chambre nationale des commissaires de justice (CNCJ) doit assurer la publicité de certains mouvements impactant les offices qui ne font plus l'objet d'un arrêté du garde des Sceaux (art. 7-1 D. 2018-872 du 9 octobre 2018)